Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna (SAB)

CH - 3001 Bern · Seilerstrasse 4 · Postfach 7836 · Tel. 031 382 10 10 · Fax 031 382 10 16
Internet: http://www.sab.ch E-mail: info@sab.ch Postkonto: 50 - 6480-3

Papier de position

Marché du travail dans les régions de montagne suisses

Etat juillet 2014

Résumé

Le marché du travail est confronté à d'importants défis. Les cantons de montagne, marqués par des branches économiques dominantes, connaissent de sérieux changements structurels. On assiste notamment à une diminution des emplois peu qualifiés pour des places de travail nécessitant un haut degré de formation. Ainsi, le SAB demande que la Confédération s'investisse afin d'améliorer l'accessibilité aux hautes écoles, aux universités, notamment en créant des lieux de formation décentralisés (par ex antenne de l'EPFL en Valais) et de mieux coordonner l'action de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) avec la politique régionale.

Les principaux secteurs économiques présents dans les régions de montagne emploient de nombreux étrangers. Le marché du travail est cependant pénalisé par le manque d'infrastructures de transport présentes notamment dans les zones frontières. Par conséquent, le SAB demande leur renforcement, en particulier dans les espaces proches des frontières, là où se trouvent les régions de montagne et les espaces ruraux.

MA / TE

Berne, le 14 juillet 2014

1. Documentation de base

- Le marché du travail dans les régions de montagne, rapport de fond, SAB 2014
- Papier de position du SAB sur le service universel médical, 2009
- Plan d'action économique du SAB, 2009
- Feuille de route du SAB pour le développement du tourisme alpin, 2013
- Papier stratégique du SAB consacré à la politique agricole 2018+, juillet 2014
- Du personnel qualifié pour la Suisse – Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, 2011
- Divers autres documents

2. Situation initiale

Le but de ce papier de position est de présenter la situation et les perspectives du marché du travail dans les régions de montagne suisses. Cette présentation a été approfondie pour certains cantons. Les exigences du SAB découlent de la situation du marché du travail dans les régions de montagne.

	Uri	Glaris	Grisons	Tessin	Valais	Jura	Total
Industrie manufacturière	**19.9%**	**30.0%**	10.3%	**15.8%**	**13.8%**	**34.6%**	**20.7%**
Commerce	8.6%	10.9%	12.1%	15.0%	13.3%	10.4%	**11.7%**
Construction	12.7%	11.7%	12.3%	10.5%	11.8%	6.9%	**11.0%**
Santé et l'action sociale	10.8%	10.5%	10.2%	10.0%	11.0%	10.6%	**10.5%**
Restauration et hôtellerie	7.2%	4.5%	**15.8%**	5.5%	10.8%	3.3%	**7.9%**
Services techniques	4.1%	4.3%	5.8%	7.5%	4.9%	3.6%	**5.0%**
Transports	6.3%	3.4%	6.0%	4.7%	5.7%	2.6%	**4.8%**
Agriculture	6.8%	4.3%	4.8%	1.3%	4.2%	6.9%	**4.7%**
Autres	3.9%	3.3%	3.3%	5.5%	4.7%	5.0%	**4.3%**

Equivalent plein temps par secteurs économiques et en pour cent dans les cantons sélectionnés (Source : données internes avec OFS)

Dans les cantons retenus, l'industrie de transformation, le commerce, la construction, la santé et l'action sociale, ainsi que la restauration et l'hôtellerie, constituent les principales branches économiques. Pour sa part, l'agriculture joue un rôle important au niveau de l'identité, notamment par rapport aux activités touristiques.

3. Défis et exigences du SAB envers les milieux politiques

Les cinq principales branches économiques présentes dans les régions de montagne doivent faire à d'importants défis et changements.

Industrie manufacturière

Ce secteur connaît des mutations structurelles se manifestant par le recul des activités traditionnelles (production textile, de meubles et de produits imprimés), au profit des activités de pointe (industrie horlogère, industrie pharmaceutique, production de machines). De manière générale, on peut dire que les nouvelles places de travail créées dans l'industrie sont davantage liées à la maîtrise de savoirs qu'auparavant. En même temps, les régions de montagne comptent de nombreuses petites et moyennes entreprises. Pour ces dernières, il est tendanciellement plus difficile d'accéder aux transferts de savoirs.

Demandes du SAB :

- Lors d'**appels d'offres publics**, il faut, en plus de la formation d'apprentis, tenir compte de la création de valeur régionale, en tant que critère prépondérant.
- **L'accès aux hautes écoles et aux universités** est important et doit être encouragé par les bourses d'études. Le SAB soutient ainsi la révision totale de la loi pour l'octroi de bourses et de prêts d'études. Le système dual de formation suisse a prouvé son succès et doit être poursuivi. Les apprentissages permettent également de former du personnel qualifié.
- Les **lieux de formation décentralisés** (antenne de l'EPFL en Valais ou la Haute école de Coire) permettent de valoriser le potentiel humain des régions de montagne. Ils contribuent, en favorisant l'innovation, au développement économique durable des régions de montagne.

- **La Commission pour la technologie et l'innovation** (CTI) promeut le développement de recherches pratiques, ainsi que le transfert des technologies et du savoir. A l'avenir, la CTI doit mieux coordonner ses activités avec la politique régionale, en mettant l'accent sur les principales branches économiques présentes dans les régions de montagne.

Commerce de détail

Le commerce de détail connaît aussi des changements structurels, liés à la disparition des petits magasins, à une augmentation de la productivité, ainsi qu'à une baisse de l'emploi. Bien que cette tendance se poursuive, les personnes actives dans ce secteur représentent toujours l'élément central du commerce de détail.

Demandes du SAB :

- Maintien du service universel par le biais d'une offre régionale intégrée, comprenant les biens et les services répondant aux besoins quotidiens.
- Prise en considération, lors de l'octroi d'autorisations pour l'ouverture de centres commerciaux, des conséquences sur les magasins de village.
- Flexibilisation des heures d'ouverture des magasins de village de montagne.

Industrie de la construction

Cette branche subit les incertitudes liées à l'intervention de l'Etat, comme l'initiative sur les résidences secondaires ou les mesures pour contrer la surchauffe du secteur immobilier.

Demandes du SAB :

- Les effets négatifs de l'initiative sur les résidences secondaires doivent être contrée par une législation adaptée et par des mesures d'accompagnement.

Industrie hôtelière

Ce secteur connaît également des changements structurels, notamment en raison de la force du franc suisse. Les grandes régions touristiques ont subi, entre 2008 et 2013, une baisse des nuitées (-17.3% dans les Grison, 15.3% en Valais et 9.8% au Tessin).

Demandes du SAB :

- Afin de renforcer l'efficacité du secteur touristique, le SAB veut favoriser la création de **grandes unités entrepreneuriale**, par le biais de coopérations verticales et horizontales et par un soutien accru des structures ayant une forte valeur ajoutée régionale. L'adaptation aux nouvelles conditions du marché et aux besoins de la clientèle doit passer par le développement de produits **novateurs**, ainsi que par la **collaboration intersectorielle**. Les stratégies de qualité et de marketing doivent aider le tourisme alpin à se réorienter.
- Les destinations doivent s'efforcer de se positionner selon leurs atouts (USP) et de renforcer l'intégration horizontale et verticale de ses prestataires.

Secteur de la santé

En raison du vieillissement de la population, les prestations dans le domaine de la santé vont augmenter. Le besoin en médecins ainsi qu'en personnel soignant se poursuivra au cours des prochaines années. En régions de montagne, il existe déjà des déficits en la matière. Les coûts de la santé augmentent continuellement. Pourtant, les prestations dans les régions de montagne sont en diminution. Il faut mettre un terme à cette évolution paradoxale.

Demandes du SAB :

- Le SAB s'engage pour un service médical de qualité disponible sur tout le territoire. Par conséquent, il faut augmenter **l'attractivité de la profession de médecins généralistes et de celle des assistants médicaux,** par une formation adéquate et par une rémunération adaptées. Le numerus clausus, en vigueur dans les facultés universitaires de médecine, doit être supprimé.
- Les cantons doivent élaborer une stratégie pour assurer le service universel médical dans leur domaine de compétences.
- Les services de secours, disposant de prestations optimales dans les régions

touristiques, doivent être coordonnées au niveau régional.

Agriculture

Le nombre des personnes actives dans l'agriculture est en constante diminution. Entre 1995 et 2011, les emplois ont fortement reculé dans les cantons de montagne : Glaris (-41.1%), Grisons (-37.8%), Uri (-36.2%), Tessin (-33.7%) Valais (-31.6%) Jura (-25.2%).

Demandes du SAB :

- Assurer la sécurité de l'approvisionnement par le biais d'une agriculture productive. Pour cela, il faut freiner le rythme des réformes de la politique agricole et réduire massivement les tâches bureaucratiques.
- Maintien d'un habitat décentralisé, notamment en créant des perspectives pour les jeunes générations des zones rurales.
- Exploiter les potentiels stratégiques de l'agriculture de montagne et alpestre, en promouvant les produits qui y sont issus avec des labels et en renforçant des recherches axées sur la pratique et la vulgarisation.
- Prise en compte des demandes de l'agriculture de montagne lors de négociations internationale, notamment en ne soumettant plus les aliments au principe du Cassis de Dijon et en protégeant les produits de montagne.

Taux d'étrangers dans l'économie

Actuellement, les principales branches économiques présentes en montagne emploient d'importants **taux d'étrangers** : hôtellerie (43.1%), construction (32.7%), industrie manufacturière (29.9%), commerce (26.4%), santé (19.7%). En comparaison, l'agriculture enregistre un taux moins élevé. Au niveau global, la présence d'étrangers a passé de 4.4% en 2003 pour atteindre 8.1% en 2013.

Secteurs économiques	2003	2005	2007	2009	2011	2013
Agriculture	4.4%	5.6%	4.3%	5.3%	7.2%	8.1%
Industrie manufacturière	26.3%	26.0%	26.2%	27.8%	28.9%	29.9%
Construction	30.5%	30.4%	28.9%	33.4%	33.6%	32.7%
Commerce	21.9%	21.9%	22.5%	23.5%	24.4%	26.4%
Trafic	17.0%	15.7%	17.5%	18.8%	21.1%	19.7%
Hôtellerie	40.8%	44.6%	42.2%	41.8%	42.6%	43.1%
Télécommunication	21.5%	20.2%	19.5%	21.0%	24.9%	24.5%
Finances	15.7%	16.7%	17.9%	20.7%	21.5%	21.0%
Activités admin.	18.2%	19.5%	24.8%	30.1%	29.8%	32.9%
Services techniques	20.8%	20.5%	21.0%	21.3%	20.6%	24.4%
Administration publique	7.7%	10.5%	10.8%	8.2%	7.1%	7.6%
Enseignement	12.9%	13.6%	13.6%	14.5%	14.6%	16.3%
Santé humaine et action sociale	19.4%	19.3%	19.3%	20.4%	19.7%	19.7%
Total	20.6%	20.9%	21.3%	22.6%	23.2%	24.0%

Evolution du taux d'étrangers 2003 – 2013 (Source : propre présentation basée sur données OFS)

Afin que le marché du travail puisse fonctionner, les entreprises doivent pouvoir recruter assez facilement des employés étrangers, en cas de pénurie en Suisse. Cette question doit accorder une importance particulière aux frontaliers.

Le nombre de frontaliers a particulièrement augmenté. Il a passé de 150'000 personnes en 1996, à presque 300'000 pour l'année 2013. Cette évolution est liée aux performances de l'économie suisse. Cette dernière a besoin des frontaliers.

Demandes du SAB :

- Cette augmentation inattendue n'a pas été suivie par un développement des infrastructures de transport. Cela se traduit par des congestions sur la route et sur le rail. Afin de réduire ces effets négatifs, il est nécessaire de **développer et de mieux gérer les infrastructures de transports dans les zones frontières** pour répondre à la demande. D'autre part, il faut mieux tirer parti des forces de travail nationales dans les zones frontières. Les prestataires de services étrangers doivent être soumis aux mêmes conditions que ceux qui sont actifs en Suisse (par ex. TVA).